



VIVRE A GOULVEN



BEVAÑ E GOULC'HEN

BULLETIN D'INFORMATIONS ~ KELEIER

Bulletin du 10 octobre 2014

Le bulletin est disponible sur le site de la commune www.mairie-goulven.fr et sur celui de la Communauté de Communes : <http://www.pays-lesneven.fr>
Pour recevoir régulièrement le bulletin d'information dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en **mairie**.
Le prochain bulletin paraîtra le **24 octobre**, merci d'envoyer vos articles **avant le 23 octobre**.



Mairie : ☎ 02.98.83.40.69. – Fax : 02.98.83.56.29. – Courriel : mairie.goulven@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : **9h – 12h**. La mairie est fermée le mercredi.
Permanence du maire et ses adjoints le samedi matin ou en semaine sur rendez-vous.
En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.

👉 **Dimanche 26 octobre 2014, Kig ha farz**

**à la salle communale de Goulven à partir de 12h
organisé par la FNACA et le comité d'animation de Goulven.**

**Contact : Evelynne au 02.98.25.43.79 ou Yves au
02.98.83.51.63.**



👉 **Inscriptions sur la liste électorale** : les nouveaux habitants sont invités à se faire inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2014. Apporter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

👉 **Recensement militaire** : les jeunes sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre de leur 16^{ème} anniversaire. Apporter le livret de famille des parents.

👉 **Ordures ménagères** : Certains administrés ne sont pas allés récupérer leur badge. D'autres l'ont récupéré, mais ne s'en servent pas. La communauté de communes s'interroge sur les raisons de cette non-utilisation. Les personnes concernées recevront un courrier dans les jours à venir.



👉 **La randonnée cyclotouriste, VTT, marche et trail, « La IANIS »** aura lieu le **19 octobre 2014** et passera par Goulven. **Pour la sécurité, nous invitons les propriétaires d'animaux à être vigilants et à les garder attachés.**

👉 **Urbanisme** : déclaration préalable de travaux déposée par M. PRENANT Gilles, pour la construction d'un Carport. Déclaration préalable déposée par Mme DUCHET pour la pose de vélux et l'aménagement de combles.

👉 **Avertissement** : vous n'êtes pas sans savoir que **l'assainissement collectif** sera mis en place à court terme, au moins pour la première tranche de Ty Poas à Costadraon. Nous vous encourageons donc à consulter la Mairie avant d'engager de coûteux travaux d'aménagement de votre jardin, notamment sur la zone située entre votre maison et l'accès au réseau d'assainissement. Concernant le délai de mise en place, les études sont en cours et nous vous donnerons de plus amples informations dans les prochaines semaines.

Vie associative

👉 **Amicale cycliste Goulven Tréfléz Plouider :**



	Longue Distance	Moyenne distance	Vélo loisir
Dimanche 12 octobre	Départ 9h, 76 km, circuit n°75	Départ 9h, 65 km, circuit n°45	Départ 9h, 53 km, circuit n°37
Dimanche 19 octobre	Départ 9h, 80 km, circuit n°81	Départ 9h, 63 km, circuit n°3009	Départ 9h, 55 km, circuit n°25

👉 **Club de l'amitié** : une marche du club des aînés est prévue le **mercredi 22 octobre, à partir de 14h**. Rendez-vous à la salle Yves Bleunven, au Folgoët à 14h. Contact : François au 02.98.25.47.22.



👉 **Société de chasse Plouider-Goulven** : **Samedi 11 octobre: battue aux renards**, rendez-vous des chasseurs à 8h15 sur la Place du Général de Gaulle, prévoir une tenue orange fluo complète (veste et casquette) et une corne de chasse.
Dimanche 12 et 18 Octobre: chasse aux lièvres, rendez-vous des chasseurs à 8h sur la place du Général de Gaulle pour la remise des bracelets et l'attribution des secteurs de chasse : présence indispensable de l'équipe au complet.



Vie paroissiale

↳ Ensemble paroissial de la Côte des Légendes

Dimanche 12 octobre à 10h30 messe à Kerlouan. Cette messe sera messe d'installation du père Guy Auffret, nommé par notre évêque, prêtre responsable de l'ensemble paroissial de la côte des légendes. Pendant cette messe, les enfants catéchisés de CE2 et CM1 recevront le nouveau testament (Evangile). (Messe d'obsèques pour Jean François Gallon).

Proclamation de la Foi : Les parents des jeunes de 6^{ème} sont invités à une réunion d'informations le mardi 14 octobre à 20h30 à la salle paroissiale de Lesneven.

Célébration avec les enfants de l'Eveil à la Foi (enfants de 3 à 7ans) le vendredi 17 octobre à 18h à l'église de Plounéour. Parents, grands-parents et les communautés paroissiales sont invités à participer à cette célébration.

Octobre mois du Rosaire : Un temps de prières aura lieu le jeudi 16 octobre à 18h à l'église de Kerlouan.

Confirmation : Samedi 18 octobre à 18h à l'église de Lesneven, messe d'accueil des jeunes se mettant en route pour la préparation à la Confirmation.

Messe au Folgoët le dimanche à 18h jusqu'à la fin octobre.

Brignogan : Messes en semaine à la sacristie. (salle en haut de l'église à droite) **Jeudi à 9h** (messe pour les défunts de nos familles). **Mardi et vendredi à 18h**.

Plounéour : Permanences d'accueil au presbytère du lundi au samedi de 10h à 11h30.

Les rendez-vous de la Bible au Centre Missionnaire St Jacques de Guiclan : **Samedi 11 octobre de 14h à 18h**.

Samedi 18 octobre de 9h à 17h au Juvénat Notre Dame de Châteaulin : « Fête de la Joie » organisée par le Renouveau charismatique.



Communauté de communes

Contact : 12, boulevard des Frères lumières – BP 75 – 29260 LESNEVEN - ☎ 02.98.21.11.77
Courriel : contact@cc-pays-de-lesneven.fr Site : www.pays-lesneven.fr



- **Ateliers relais de la zone d'activités économiques de Mescoden.** Vous souhaitez créer votre activité artisanale ou vous avez créé votre entreprise récemment et cependant, vous ne pouvez financer à la fois la construction ou l'acquisition de locaux, l'achat de matériel, le recrutement de personnel... Les ateliers-relais vous sont destinés. En vous proposant de louer des ateliers relais pendant une durée de 2 ou 3 ans à des tarifs accessibles, la communauté de communes vous donne le coup de pouce nécessaire à votre installation. Au sein de la ZAE de Mescoden à Ploudaniel, 6 ateliers relais neufs, d'une surface de 150 à 250 m², comprenant chacun un bureau et un bloc sanitaires-vestiaires, seront disponibles à la location à compter d'octobre prochain. Renseignements au service économie de la communauté de communes de Lesneven au 02. 98. 21 .02. 69.
- **ADIL 29 – information sur le logement : Renseignements au 02.98.83.41.03.** Vous pouvez toujours consulter gratuitement les juristes de l'ADIL pour toute question relative au logement – ADIL 29 – 14, Bd Gambetta à Brest - Tél. 02 98 46 37 38 - www.adil29.org Des permanences régulières sont assurées sur la communauté de communes : Lesneven : chaque 2ème mercredi du mois, de 9h à 12h à la communauté de communes 02.98.21.02.22. (12 nov.) ; Plounéour-Trez : chaque 4ème mercredi du mois, de 9h à 12h, en mairie. (22 oct.)
- **Le service enfance jeunesse : guide de la petite-enfance, de l'enfance et de la jeunesse.** La communauté de commune a édité un guide petite-enfance, enfance et jeunesse. Cette brochure, créée pour la première fois, a pour objectif de présenter les services 0-17 ans existants sur le territoire et permet de renseigner au mieux les familles. Vous retrouverez ce guide gratuit dans vos mairies, dans les structures petite-enfance, enfance et jeunesse du territoire et à la communauté de communes. Une version informatique sera également disponible sur le site internet de la communauté de communes : www.pays-lesneven.fr
- **Changement d'horaires du Point Information Jeunesse :** Le PIJ Lesneven/Côte des Légendes modifie ses horaires à partir du lundi 20 octobre prochain. Durant la période scolaire, le PIJ sera ouvert le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30, le vendredi de 15h à 18h et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h30. Pendant les vacances scolaires, le PIJ sera ouvert le lundi et mardi de 13h30 à 18h, le mercredi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le PIJ est un espace d'accueil généraliste de l'information où les jeunes peuvent avoir accès gratuitement à une information complète, pratique et actualisée sur différentes thématiques : métiers, formation, emploi, santé, logement, loisirs, vacances, étranger... Les jeunes peuvent aussi s'y rendre pour solliciter une aide sur l'élaboration d'un CV ou d'une lettre de motivation ou encore pour les accompagner sur un projet, qu'il soit personnel ou collectif. Pour les parents à la recherche de baby-sitter, un listing de jeunes est consultable au PIJ. Le PIJ sera fermé exceptionnellement samedi 11 octobre. Pour plus d'information, vous pouvez joindre l'animatrice au 06.45.85.85.50 ou par mail : pjj@cc-pays-de-lesneven.fr
- **Pass'loisirs :** animations sportives et de loisirs pendant les vacances pour les jeunes de 10 à 14 ans habitant la communauté de communes du Pays de Lesneven. **Programme** : Lundi 20 octobre : Kin Ball ; Mardi 21 octobre: Multi sports; Mercredi 22 avril : Tir à l'arc ; jeudi 23 Octobre : Pétéca/Bum Ball ; Vendredi 24 Octobre : Bowling à Brest; Lundi 27 Octobre : Tchouk Ball ; Mardi 28 Octobre : Jeux d'opposition ; Mercredi 29 Octobre : Ty Ludo (jeux en bois et de société) ; Jeudi 30 Octobre : Hand Ball ; Vendredi 31 Octobre : Exposition DUBUFFET à Landerneau. Tarifs : forfait 2 jours = 12,30€, forfait 3 jours = 16,40€, forfait 5 jours (semaine) = 25,60€.
- **Pass'découverte :** mini-stage pour les jeunes de 10 à 17 ans habitant la communauté de communes du Pays de Lesneven. Stage de Parkour les Lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 Octobre 2014 de 10h à 12h. Tarif : 16,40€ les 3 demi-journées. Un transport est mis en place au départ de chaque commune pour toutes ces animations. Préinscriptions sur internet. Renseignements sur le site www.pays-lesneven.fr, la page Facebook : service jeunesse pays de Lesneven ou 02.98.21.02. 68.
- **Tournoi sportif :** un tournoi de foot est ouvert à tous le jeudi 23 octobre de 18 h à 20 h dans un esprit convivial. Des tournois sportifs et festifs seront ainsi organisés à toutes les vacances scolaires sur Lesneven. Créez votre équipe ou inscrivez-vous seul. Participation 2€.

- **Séjour ski 2015** : comme chaque année, l'Association Familles Rurales de Guissény en collaboration avec la communauté de communes du pays de Lesneven et de la Côte des Légendes organise un séjour ski pour les jeunes de 12 à 17 ans. Le séjour se déroulera du 07 au 14 février à Espot dans les Pyrénées espagnoles. Le tarif du séjour est de 450 euros pour les skieurs et 500 euros pour le snowboard. Les inscriptions auront lieu samedi 04 Octobre de 10h à 12h aux Ateliers à Guissény.
- **Centre Socioculturel Intercommunal 2 rue des Déportés 29260 LESNEVEN tél : 02.98.83.04.91-csc.lesneven@wanadoo.fr** [www.http://centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org/](http://centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org/) Toutes les associations œuvrant dans le domaine de la solidarité internationale sur la Communauté de Communes du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes sont invitées à se réunir le **mardi 18 novembre 2014 à 18h30 au centre**. Cette réunion a pour objectif de réfléchir ensemble à la mise en place d'une semaine de la solidarité internationale en 2015. Il est encore possible de s'inscrire sur les différents ateliers. Les inscriptions pour les vacances de la Toussaint à l'accueil de loisirs sont ouvertes.
- Le Centre Socioculturel Intercommunal propose aux familles du territoire ayant un enfant de 3 ans, susceptible d'aller à l'école prochainement, **un temps d'adaptation à l'Accueil de Loisirs sans Hébergement, ALSH**. Ce temps Passerelle est coanimé avec le Relais Enfants Parents Assistants Maternels, REPAM. Prochaine rencontre le mercredi 15 octobre 2014 à 10 heures au Centre Socioculturel. Pour vous inscrire: 02.98.83.04.91.
- **Maison de l'emploi** : Vous souhaitez des **conseils pratiques sur l'entretien d'embauche** ? Venez participer à un temps d'échange avec un professionnel. **Mardi 14 octobre de 9h30 à 11h30. Atelier techniques de recherche d'emploi, jeudi 16 octobre, de 13h30 à 16h30. Sur inscription uniquement. Renseignements et inscription à la Maison de l'Emploi – 02.98.21.13.14**



Animations diverses

✚ **Atelier d'écriture** : envie (ou besoin) d'écrire ? mais peur de franchir le pas ? N'hésitez plus. L'objectif est de, collectivement, faire entendre ses écrits au groupe. Chercher à améliorer son style, s'amuser... Tous niveaux, en toute convivialité et simplicité, pour le plaisir de la création écrite. Le mardi de 14h à 16h, salle des Cormorans à Goulven, avec Jean-Yves Bodennec. Tarif : 11€. Renseignements au Centre socioculturel de Lesneven.



✚ **13^{ème} édition IANIS** : Ploudaniel le **dimanche 19 octobre 2014** pour la recherche et la lutte contre les Leucodystrophies. Programme : 9h randos cyclos (80-60-40 kms), départ libre ou groupé à 10h : courses nature 9 et 16 kms, à 10h, balade familiale à Vélo (13km), départs libres : randos VTT (15, 20, 25, 32, 39, 46, 52 km) ; marche : (4, 9 et 16 kms) circuit Pouss Pouss de 4 kms (poussettes, fauteuils roulants, tricycles...) Participation de la Lyre Lesnevienne. **Inscriptions et café d'accueil à la salle Brocéliande à partir de 8h. Participation de 5€ minimum.** Fonds reversés au Laboratoire du Dr BOESFLUG-TANGUY – Chef de service à l'hôpital Necker.

✚ **Mardi 14 octobre (à 20h), la causerie en breton sera un café-philos** et l'invité sera Jo Le Duigou, professeur de philosophie au Lycée St François à Lesneven. Le thème de la soirée sera : **la religion aujourd'hui**. Jo Le Duigou nous invite à nous interroger sur ce qu'est la religion, sa place dans la société, sur les relations interreligieuses, à travers des images et des représentations actuelles. Bar Chez Tom, 12 rue Notre-Dame à Lesneven (salle à l'étage, ancienne crêperie), gratuit, ouvert à tous. Tel : 09.83.22.42.96. ou tiarvroleon@gmail.com

✚ **Journée Dance Floor dans la salle polyvalente à Kerlouan le vendredi 24 octobre** : de 15h à 18h pour les 6/13 ans, prix 2 € (goûter offert), de 20h à minuit pour les 14/17 ans. Prix : 2 € une boisson offerte. Animée par Podium animation et organisée par le Comité d'animation de Kerlouan.

✚ **Maison communale de Guissény le 19 octobre à 15 h**, Kanarvoriz reçoit la Chorale « L'air du temps » de Plonévez du Faou, dans le cadre de « Novembre à chœur ».

✚ **Le vétathlon du Folgoët se déroulera le dimanche 26 octobre**. Ce rendez-vous sportif (9kms à pied suivi de 27 kms en vtt) est ouvert à toutes et tous, en solo, duo. La manche du Folgoët est la dernière du Challenge "Pen Ar Bed " de Vétathlon. Inscriptions et règlement sur le site du Vélo Club du Folgoët : lefolgoet-veloclub.jimbo.com Renseignements : 06.51.02.22.82.



Informations diverses

- Afin de développer une **ludothèque au sein de l'association des ptits pagan**, nous cherchons des jeux d'éveil et éducatifs en bon état. Contactez Gaëlle au 06.07.75.93.52 ou sur xavierdupre@orange.fr. Nos petits loups vous remercient d'avance de votre générosité.

- **Assistante maternelle agréée** sur Plounéour dispose d'une place disponible. Contact : 06.07.75.93.52.

- **Le dépistage organisé du cancer du sein.**

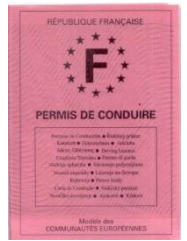


Pour la 9^{ème} année consécutive la MSA d'Armorique, partenaire de l'Inca (institut national du Cancer), participe à la campagne de promotion du dépistage du cancer du sein. Le dépistage organisé permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier tous les 2 ans d'une mammographie prise en charge à 100 %. Cet examen est le seul moyen de détecter des cancers aux tous premiers stades de la maladie, puisqu'on peut découvrir des tumeurs de plus en plus petites. Aujourd'hui plus de 9 femmes sur 10 guérissent du cancer du sein, grâce à un traitement précoce. Il est essentiel de participer au dépistage dès 50 ans car au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera confrontée à cette maladie. **Dépistage organisé du cancer du sein mode d'emploi** : 1 lettre d'invitation au dépistage est adressée tous les 2 ans, aux femmes âgées de 50 à 74 ans, il suffit alors de prendre RV chez un radiologue de son choix, le radiologue examine et réalise une mammographie complète, les clichés sont relus une seconde fois par un radiologue expert. La mammographie est prise en charge à 100 % par la MSA, sans avance de frais.

DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN



Le dépistage est recommandé à partir de 50 ans, ou avant en cas de risque particulier.



- **Perte / vol du permis de conduire** : depuis la mise en service du nouveau permis de conduire sécurisé, les services de police et gendarmerie ont cessé d'enregistrer les déclarations de **perte** des permis de conduire qui sont désormais reçues et enregistrées **uniquement dans les préfectures et sous-préfectures** de Brest, Morlaix et préfecture de Quimper. Les déclarations de perte de permis de conduire entraînent la délivrance d'un récépissé tenant lieu de permis de conduire pendant deux mois en application de l'article R.233-1 du code de la route. L'enregistrement des **déclarations de vol demeure quant à lui de la stricte compétence des services de police et de gendarmerie**, cette compétence se justifiant par le caractère délictueux des faits et par leur intérêt au titre de la police judiciaire.

- **Conférence** sur la « prise en charge non médicamenteuse de la douleur chez la personne âgée par l'Hypnose », le **15 octobre** à la salle Yves Nicolas, de Lannilis de 20h à 22h. Entrée libre et gratuite.

- **L'Agence de Développement** propose aux acteurs locaux (professionnels du tourisme, élus, entreprises, associations, artisans/commerçants) un programme d'ateliers pratiques sur le web. Cette année, les ateliers sont animés par les animatrices numériques du Pays de Brest Terres Océanes et seront ainsi programmés 2 fois, dans deux lieux différents du Pays de Brest. **Programme et informations pratiques** sur le site de l'Agence de Développement. Les préinscriptions se font en ligne. <http://www.agence-aberslegendes.com/economie/le-web-et-vous/session-automne-2014/?logout=1>.

- **Horaires des offices de tourisme Pays Lesneven Côte des Légendes pendant les vacances de la Toussaint** (du samedi 18 octobre au dimanche 2 novembre) : Lesneven : lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 - Site de Meneham à Kerlouan : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, dimanche et jours fériés de 14h à 18h - Guissény : mardi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30, samedi de 9h30 à 12h - Plounéour-Trez : mardi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30, samedi de 9h30 à 12h - Brignogan-Plages : lundi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30, samedi de 9h30 à 12h - Kerlouan : vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30, samedi de 9h30 à 12h.

- Avant la fermeture hivernale et après une très bonne saison touristique (plus de 1300 visiteurs), le **musée du coquillage et animaux marins** de Brignogan-Plages sera ouvert pour la Toussaint à partir de 15 h, du 20 au 31 octobre. A voir ou à revoir ! Notre nouvel agencement 2014, la nouvelle exposition sur les coraux, ainsi que l'accroissement permanent de nos collections, permettent d'apporter un regard nouveau sur des animaux de l'estran (visite commentée selon disponibilité). Pendant l'hiver, le musée pourra être visité sur rendez-vous. Entrée 2 € - enfant 1 € Site brigoudou.fr Contact brigoudou@aliceadsl.fr ou 02.98.83.51.35. ou 06.31.90.07.73.



Divers

↳ **CINÉMA EVEN**, 18 rue Alsace-Lorraine à Lesneven. Tel. : 02.98.21.17.27. « **3 coeurs** » : jeudi vendredi 10 (20h15), dimanche 12 (10h45) ; « **Délivre-nous du mal** » : samedi 11 (20h15) ; « **Gemma Boverly** » : dimanche 12 (15h45 et 20h15), lundi 13 (20h15) VO ; « **Lili Rose** » : mardi 14 (19h45), « **Le labyrinthe** » : mercredi 15, samedi 18, dimanche 19 (20h15), lundi 20 (14h15), mardi 21 (14h15) ; « **Tu veux ou tu veux pas** » : jeudi 16, vendredi 17 (20h15), dimanche 19 (10h45 ou 15h45) ; « **Saint Laurent** » : lundi 20, mardi 21 (20h15).

MEMENTO

Ordures ménagères : collecte des bacs individuels le mercredi. Présenter le bac la veille au soir.

Pharmacie de garde : ☎ 32 37 (serveur vocal – 0.34 € TTC/min).

Médecin de garde : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h, et jours fériés, composez le 15.

Chirurgien-dentiste : 02.98.90.55.77.

Secours en mer : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.

ADMR Plouider/Goulven : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

Déchetterie de Lesneven (Gouerven) : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ☎ 02.98.21.09.36.

Lyonnaise des eaux : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h ☎ 0810.398.398 – Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898. **Electricité** : ☎ 0810.333.029.

Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrand) 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

Cabinet Infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25.

Cabinet infirmier Corlosquet, Rault, Stamm à Plounéour-Trez, au Bourg. Soins infirmiers à domicile 24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

Correspondants presse locaux : Le Télégramme : Hervé PRONOST ☎ [06.86.38.19.12](tel:06.86.38.19.12) ; hpro@aliceadsl.fr, Ouest-France : Marc Letissier ☎ 06.84.14.08.39 ; letissier.marc@wanadoo.fr

Puéricultrice de la PMI, Mme Le Bihan : reçoit sur Rdv le vendredi de 8h30 à 12h à la PMI de Lesneven., CDAS de Lesneven ☎ 02.98.83.23.66.

Assistante sociale : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎02.98.83.23.66.

Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique : lundi de 14h à 17h et mercredi, de 9h à 12h. 02.98.21.02.02.

Réseau de santé RESPECTE : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi de 9h à 17h, www.respecte.org, asp.respecte@wanadoo.fr

Conciliateur de justice : permanence en mairie de Lesneven le lundi de 14h à 17h ☎ 02.98.00.97.05., et en mairie de Kerlouan sur Rdv.

Médiateur de la république : autorité indépendante ayant pour mission d'aider à résoudre les litiges entre les administrés et l'administration, M. Jean Appere, permanence à la sous-préfecture de Brest, 3, rue Parmentier le mercredi matin sur Rdv ☎ 02.98.41.00.66.

ADIL, agence départementale pour l'information sur le logement, 14 Bd Gambetta à Brest ☎ 02.98.46.37.38.

ADAPEI Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

Maison des personnes handicapées : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50.

